

(¹)

(N° 126.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 27 MARS 1868.

BUDGET DES DOTATIONS POUR L'EXERCICE 1869 (¹).

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE (²), PAR M. PREUD'HOMME.

MESSIEURS,

Le Budget des Dotations pour l'exercice 1869 s'élève à fr. 4,390,897 25 c^s; il présente, sur celui de 1868, une augmentation de fr. 4,498 35 c^s.

Cette majoration provient presque entièrement de la nécessité de mettre les traitements du personnel de la Cour des Comptes en rapport avec ceux du personnel des administrations centrales des Ministères. Elle se trouve justifiée par une note explicative, émanant de la Cour des Comptes, insérée dans le projet de Budget.

Toutes les sections ont adopté le projet de loi sans observation; la section centrale, à l'unanimité, a également l'honneur de vous en proposer l'adoption.

Le Rapporteur,

E. PREUD'HOMME.

Le Président,

A. MOREAU.

(¹) Budget, n° 102, III.

(²) La section centrale, présidée par M. MOREAU, était composée de MM. VAN CROMPHAUT, MOUTON, DE KERCHOVE DE DENTERGHEM, DE ROSSIUS, PREUD'HOMME et VAN RENYNCKE.
